

préoccupe pas tellement de savoir quel gouvernement était au pouvoir quand on a entamé ces négociations. Mais les Canadiens seront heureux de savoir qu'on est parvenu à un accord. Les membres de notre parti aimeraient féliciter la Commission canadienne du blé d'avoir conclu cette affaire et remercier l'ambassadeur de la Tchécoslovaquie qui a dirigé les négociations au nom de son pays.

Je crois, monsieur l'Orateur, que toutes ces ventes réalisées au cours des derniers mois montrent qu'il est avantageux d'avoir une Commission pour s'occuper de la mise en vente du blé et qu'il est utile de poursuivre une politique ordonnée en ce domaine. Même si on critique outre-frontière les accords comportant la fixation des prix, je pense qu'à la longue cette entente servira l'intérêt des importateurs et des producteurs de blé canadiens.

M. H. A. Olson (Medicine-Hat): Monsieur l'Orateur, nous accueillons avec satisfaction nouvelle qu'on vient de transmettre au sujet de la vente de céréales à la Tchécoslovaquie. Nous présentons nos félicitations à la Commission du blé pour avoir négocié ce marché. Nous aimerions également saisir cette occasion d'appuyer le gouvernement quant à l'initiative qu'il a prise en vue de fournir le crédit qui était nécessaire pour mener cette affaire à bonne fin.

A en juger par la série de ventes considérables de céréales de ces derniers mois, le Canada redevient le plus grand exportateur de blé sur le marché international; c'est un événement dont nous nous réjouissons, surtout si nous songeons à l'excellente récolte que le Canada a eue cette année et qui est maintenant entièrement entreposée.

(Texte)

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, nous accueillons avec satisfaction l'annonce d'une nouvelle vente conclue avec un autre pays situé derrière le rideau de fer.

Ces pays reconnaissent, je crois, la supériorité de notre production de grain ou de blé, et c'est pour cette raison qu'ils sont intéressés à acheter une partie de notre production nationale.

Nos cultivateurs de l'Est verront passer avec anxiété, ou angoisse, sur le fleuve Saint-Laurent, les navires remplis de blé destiné à la Tchécoslovaquie et à la Russie.

Nous formons le vœu que ces ventes de blé à des pays situés derrière le rideau de fer puissent également être effectuées à l'intérieur des frontières canadiennes, et plus particulièrement le long du fleuve Saint-Laurent, pour le bien des cultivateurs de l'Est, et ce à un prix aussi avantageux que celui que les étrangers paient.

Monsieur l'Orateur, nous aimons entendre, de la part du ministre, des déclarations relativement à des ventes à d'autres pays, mais nous espérons que le jour est proche où le gouvernement fera une déclaration favorable aux cultivateurs de l'Est du Canada.

(Plus tard)

(Traduction)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures une question qui découle de sa déclaration sur le marché conclu avec la Tchécoslovaquie. La déclaration qu'il a faite à la Chambre aujourd'hui est-elle une répétition de celle qu'il a faite à la population américaine en fin de semaine aux États-Unis, en adressant la parole à un groupe universitaire, ou est-ce une déclaration nouvelle faite à l'intention du peuple canadien?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, je ne dirais pas qu'il s'agit d'une répétition, mais plutôt d'une déclaration plus circonstanciée.

LES COMPTES PUBLICS

RENOI DES COMPTES PUBLICS ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL AU COMITÉ

L'hon. Walter Gordon (ministre des Finances) propose:

Que les volumes 1, 2 et 3 des comptes publics et le rapport de l'Auditeur général pour l'année financière terminée le 31 mars 1962, déposés sur le bureau de la Chambre le 21 janvier 1963, soient déferés au comité permanent des comptes publics.

(La motion est adoptée.)

LES MINES ET LES RELEVÉS TECHNIQUES

ANNONCE D'UN PROJET DE CONSTRUCTION DE NAVIRES

L'hon. W. M. Benidickson (ministre des Mines et des Relevés techniques): Monsieur l'Orateur, je voudrais annoncer à la Chambre un projet ministériel pour la construction de 12 navires de recherches et de relevés au coût de 50 millions de dollars, et pour lesquels seront sollicitées des soumissions au cours des cinq prochaines années.

Ces navires serviront à satisfaire les exigences vitales de la cartographie et de l'étude des vastes eaux limitrophes et intérieures du Canada. Ce nouveau projet reflète tout simplement l'ampleur du programme de construction maritime du ministère des Mines et des Relevés techniques pour remplacer les navires désuets et ajouter des navires que les travaux hydrographiques et océanographiques nécessitent avec une telle urgence.